

LA TESTE-DE-BUCH

Les habitants consultés par une association veulent une avenue des Ostréiculteurs piétonne

Pendant deux mois, du 13 juillet au 13 septembre derniers, l'association Avdo (les riverains et amis de l'avenue des Ostréiculteurs) a organisé une consultation publique ayant pour thème l'aménagement futur de l'avenue. Cette rue située sur le port de la Teste relie la route qui longe le port à un parking situé en bout de digue. De nombreux touristes y circulent fréquemment pour profiter du paysage offert par le Bassin et les cabanes ostréicoles situées en face.

Oui, mais voilà, les riverains en ont marre de ces va-et-vient incessants ! Ils voudraient du calme. C'est en tout cas en ce sens qu'ils se sont exprimés à l'occasion de la consultation en ligne lancée par l'Avdo. Au total, 158 personnes ont répondu au questionnaire. 91 % d'entre elles résident à la Teste. 88 % sont pour l'enfouissement des réseaux. 77 % sont pour la constitution d'une voie sécurisée piétons et cyclistes.

71 % sont pour l'élargissement de la voie piétonne au-dessus du quai. 69 % sont pour la limitation de la vitesse associée à un rétrécissement de la voie destinée à la circulation des véhicules. 64 % sont pour la restauration du domaine public, c'est-à-dire la restitution des espaces devant les habitations.

Enfin, les options qui consistent à limiter l'accès aux



La vue depuis l'avenue des Ostréiculteurs est charmante et cela amène de nombreux touristes à l'emprunter. A. H.

riverains, professionnels et usagers des pontons comme de transformer le parking nord en espace vert recueillent respectivement 61 et 57 % des votes.

Réduire la circulation

Selon l'Avdo, les résultats de cette consultation publique doivent permettre aux décideurs de mener à bien leur action de réaménagement de l'avenue des Ostréiculteurs. L'association en conclut que les Testerins veulent en faire un

lieu de promenade pour piétons et cyclistes et réduire la circulation automobile et cela afin de préserver le cachet et le caractère authentique du petit port ostréicole. Quant au parking nord, il pourrait « être arboré, mieux intégré dans l'environnement et limité aux seuls handicapés ». Reste désormais à la ville et au Syndicat mixte des ports du Bassin à trancher.

Armelle Hervieu

Rapport complet sur :
www.consultation.avdo.fr